Évaluation arboriculture
Service des travaux publics

DATE : 16 février 2022

DESTINATAIRE : Urbanisme – Planification et zonage

EXPÉDITEUR : Antoine D'Anjou agent technique en horticulture et arboriculture

SUJET : Demande 2021-90141 / 2021-90153 – Évaluation et recommandations pour les arbres.
PIIA Commercial / Industriel - Nouvelle construction au 6000 autoroute Transcanadienne.

Bonjour,

Le projet consiste à la démolition du bâtiment existant au #6000 Autoroute Transcanadienne et à la construction d'un immeuble commercial en plus du réaménagement des aires de stationnements existantes.

Un bilan forestier complet effectué par la firme Nadeau foresterie urbaine a été soumis à la Ville pour l'analyse du dossier. Le plan d'aménagement paysager propose la plantation de soixante-sept (67) arbres à moyen –grand déploiement qui sont bien adaptés aux conditions existantes du site. Veuillez noter que selon les recommandations de Nadeau foresterie urbaine, vingt-trois (23) arbres existants seront conservés principalement en marge avant.

Suite à l'inspection du site le 29 novembre 2021, nous sommes en mesure de déterminer que plusieurs arbres devront être abattus pour la réalisation des travaux. Il s'agit en majorité d'arbres de petit calibre ou bien d'arbres matures en mauvaise condition physiologique et/ou structurale.

<u>Voici en détail l'impact du projet sur les arbres répertoriés :</u>

- Les arbres #1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-15-16-17-18-19-20-21 indiqués au plan à la page #4 de ce rapport devront être protégés durant la réalisation du projet puisqu'ils sont situés à proximité de la zone des travaux. Il s'agit de féviers d'Amérique avec des diamètres variant entre 5 à 10 cm de condition moyenne. Nous recommandons qu'une taille de formation soit effectuée sur les arbres pour éviter les problèmes structuraux à moyen terme.

- Les arbres #37-38 indiqués au plan à la page #4 de ce rapport devront être protégés durant la réalisation du projet puisqu'ils sont situés à proximité de la zone des travaux. Il s'agit de deux (2) Peupliers Deltoïde matures en bonne condition physiologique.

- Le rapport de la firme Nadeau foresterie urbaine propose de protéger l'arbre mature #31 indiqué au plan à la page #3 de ce rapport. Il s'agit d'une épinette mature de 31 cm qui est située en bordure de l'allée véhiculaire existante qui sera démolie. Nous ne sommes pas en désaccord avec cette mesure, toutefois compte tenu de sa localisation actuelle il est probable qu'elle soit affectée par les travaux même si elle est protégée.

- Les arbres #14-22-26-27-29 indiqués à la page #3 de ce rapport devront être abattus puisqu'ils sont situés dans la zone d'implantation du nouveau bâtiment et/ou de la nouvelle aire de stationnement. Il s'agit de cinq (5) féviers d'Amérique avec des diamètres respectifs de 8,9,16,17 et 12cm, en bonne condition physiologique.

- Les arbres #28-30 indiqués à la page #3 de ce rapport devront être abattus puisqu'ils sont situés dans la zone d'implantation du nouveau bâtiment. Il s'agit d'un érable de l'Amur de 19 cm et d'un érable de Norvège de 14 cm en bonne condition physiologique.

- Les arbres #24-25 indiqués au plan à la page #3 de ce rapport devront être abattus en raison de leur mauvaise condition physiologique. Il s'agit de deux (2) chêne bicolore d'environ 5 cm qui sont complètement mort.

- Les arbres #33-34-35-36 indiqués au plan à la page #3 de ce rapport devront être abattus en raison de leurs mauvaises conditions physiologique et/ou structurale. Il s'agit de quatre (4) frênes matures affectés par l'agrile.

- Nous recommandons l'abattage de l'arbre #32 indiqué au plan à la page #3 de ce rapport en raison de sa mauvaise condition structurale et de sa proximité avec l'avenue Victor-Davis. Il s'agit d'un saule noir mature d'environ 60 cm avec une importante carie à la base du tronc.

- L'arbre #39 indiqué au plan à la page #3 de ce rapport devra être abattu puisqu'il s'agit d'une espèce exotique envahissante. Veuillez noter que ce Nerprun Cathartique d'environ 35 cm n'est pas indiqué dans le rapport de la firme Nadeau foresterie urbaine.

Voir le bilan forestier de la firme Nadeau foresterie urbaine pour les détails et photos supplémentaires.

Voir le plan d'aménagement paysager de Projet paysage pour les détails.

Voir notre rapport aux pages 3 à 12 de ce document.

Merci de votre collaboration

Antoine D'Anjou
Agent technique en horticulture et arboriculture

6000 Transcanadienne – PIIA rés. multi-familiale - Nouvelle construction

Évaluation des arbres – 2021-11-29
Par Antoine D'Anjou, agent technique en horticulture et arboriculture.

1. **Plan de localisation approximative des arbres – extrait du plan bilan forestier fourni par Nadeau foresterie urbaine, annotations par Antoine D'Anjou.**

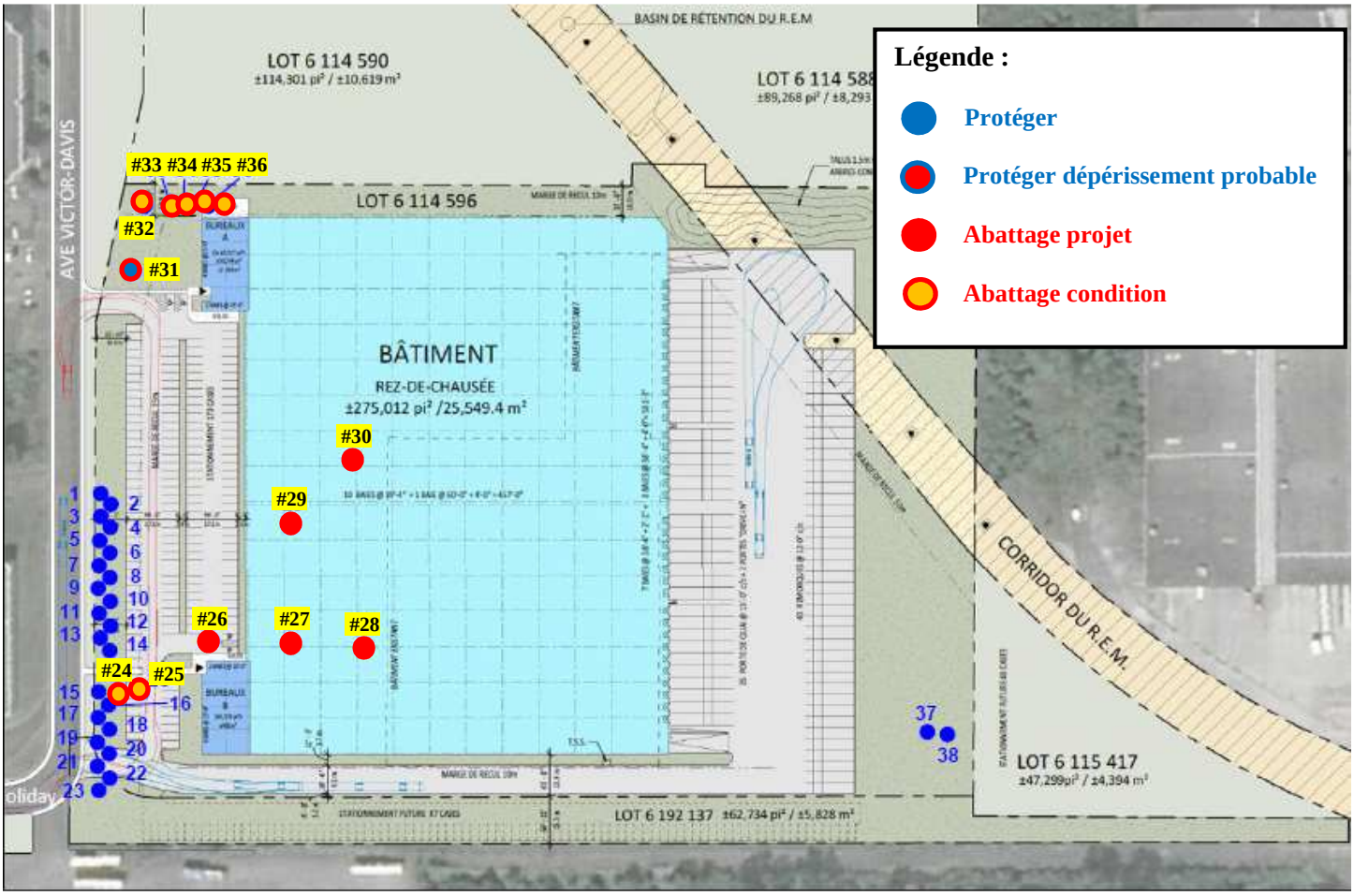

2. Plan d'Aménagement paysager

3. Photos :

Photo #1 : Arbres #1 à #23, il s'agit principalement de petits féviers d'Amérique situés près de l'avenue Victor-Davis.

Photo #2 : Arbres #24-25 morts à proximité de l'allée véhiculaire existante.

Photo #3 : Arbre #26 devra être abattu pour la réalisation des travaux.

Photo #4 : Arbre #27 devra être abattu pour la réalisation des travaux.

Photo #5 : Arbre #28 devra être abattu pour la réalisation des travaux.

Photo #6 : Arbre #29 devra être abattu pour la réalisation des travaux.

Photo #7 : Arbre #30 devra être abattu pour la réalisation des travaux.

Photo #8 : Arbres matures à proximité des travaux.

Photo #9 : Arbre #32 avec une carie à la base du tronc et une forte inclinaison de la tige du côté de la rue.

Photo #10 : Arbre #31 sera difficile à conserver compte tenu de sa proximité des travaux.

Photo #11 : Arbre #33 à #36, frênes dépérissant à abattre.

Photo #12 : Arbre #39, espèce exotique envahissante à abattre.

Photo #13 : Arbre #37-#38 Peupliers Deltoïde matures à protéger en marge arrière.